



Standards suisses de soins d'anesthésie

Basés sur les normes internationales en matière de soins d'anesthésie de l'International Federation of Nurse Anesthetists (IFNA)

Préambule

Les standards des soins d'anesthésie en Suisse sont basés sur les standards internationaux des soins d'anesthésie de l'International Federation of Nurse Anesthetists (IFNA).

Validés dans toute la Suisse, ils sont adaptés à la pratique suisse des soins d'anesthésie.

Ils définissent et affûtent le profil professionnel dans la pratique et comblent la lacune actuelle entre le plan d'études cadre et le profil professionnel. Les deux n'ont en effet pas la mission de refléter l'activité globale professionnelle dans la pratique.

Ils servent ainsi de lien entre le profil professionnel, le plan d'études cadre et la pratique et contiennent les compétences professionnelles nécessaires des infirmiers anesthésistes en Suisse.

Ils apportent aussi les clarifications au niveau des compétences de base nécessaires dans la pratique et constituent la base du développement professionnel continu de tous les experts en soins d'anesthésie diplômés EPD ES.

Ils promeuvent la comparabilité internationale du profil professionnel et simplifient le processus de reconnaissance de diplômes étrangers.

L'exécution autonome d'anesthésies par des experts/-es en soins d'anesthésie diplômés/-es EPD ES se fait selon les standards et les consignes de la SGAR/SSAR sous la délégation d'un ou d'une spécialiste en anesthésiologie.

Rôle CanMEDS «Expert(e) en soins d'anesthésie»

Compétences «Expert(e) en soins d'anesthésie» diplômé

1. Évaluation pré-anesthésique des patients

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Avant le début de l'anesthésie peuvent participer à la consultation préanesthésique et vérifient les informations de celle-ci à l'aide d'une anamnèse complète des patients et un examen physique basé sur les symptômes préexistants.
- B. Prennent en compte et évaluent les diverses variables (médicaments, pathologies, allergies, antécédents anesthésiques, résultats de laboratoire, images radiologiques), qui pourraient avoir une influence sur le cours de l'anesthésie. Identifient les risques possibles pour la sécurité du patient.
- C. Etablissent une stratégie anesthésique qui repose sur les connaissances et les concepts actuels, les évidences disponibles et les principes de soins.
- D. Donnent aux patients des informations claires et compréhensibles, qui les aident à donner un consentement éclairé.
- E. Intègrent les données probantes afin d'expliquer les risques possibles pendant et après l'anesthésie.

2. Gestion de l'anesthésie

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Assistent en continu à la prise en charge de l'anesthésie.
- B. Gèrent en équipe ou de manière autonome la conduite des anesthésies générales et loco-régionales pour tous les patients quelles que soient les techniques et procédures chirurgicales ou médicales.
- C. Effectuent la préparation, l'administration et l'adaptation des médicaments d'anesthésie, en fonction des pathologies des patients et du type d'intervention chirurgicale et adapte la gestion de l'anesthésie en conséquence. Démonstrent des connaissances approfondies dans le domaine des sciences humaines, de la pharmacologie, des procédures chirurgicales et anesthésiques.
- D. Soutiennent les patients psychologiquement durant la phase périopératoire et utilisent à cet effet des techniques de communication appropriées, afin d'améliorer les résultats du traitement et de répondre aux besoins des patients.
- E. Utilisent durant l'anesthésie et dans le cadre de la gestion de la douleur, différentes techniques, appareils, médicaments d'anesthésie et autres produits pharmaceutiques. Ils disposent de connaissances approfondies en pharmacologie, pharmacocinétique et pharmacodynamique. Ils choisissent, administrent des médicaments en se basant sur des connaissances pertinentes des caractéristiques des patients, des techniques d'anesthésie et des interventions chirurgicales.

3. Gestion des risques

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Prennent les mesures de sécurité immédiates, en documentant de manière objective et complète la procédure anesthésique.
- B. Planifient l'anesthésie et préparent l'équipement, le matériel et les médicaments quelles que soient les techniques d'anesthésie sur la base de directives et procédures opératoires standards (aussi Standard Operating Procedures ou SOPs).
- C. Reconnaissent et évaluent rapidement les changements durant l'anesthésie et agissent de manière appropriée en analysant les données des patients et leurs antécédents, et en définissant des priorités. Démonstrent leurs connaissances avancées et leur expérience en tout temps. Démonstrent leur fiabilité pour l'identification des situations normales ou anormales durant l'anesthésie.
- D. S'engagent au développement des directives et des procédures opératoires standards (aussi Standard Operating Procedures ou SOPs) et des listes de contrôle pour l'utilisation des appareils et des médicaments.

4. Surveillance

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Surveillent, analysent et évaluent les données des mesures de surveillance invasives et non-invasives en cours, en combinant réflexion critique et jugement clinique. Définissent rapidement les priorités grâce à leurs connaissances approfondies du contexte spécifique et sont capables de déterminer quel paramètre est primordial pour la sécurité des patients pour chaque situation. Réagissent de manière correcte et en conséquence aux situations imprévues ou rapidement changeantes et sont en mesure de maîtriser des situations cliniques difficiles de manière créative et flexible.

5. Mesures de réanimation avancées (Advanced Life Support)

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Prennent des mesures correctives pour le maintien ou la stabilisation des patients et appliquent les mesures de réanimation avancées.

- B. Évaluent et engagent rapidement les mesures de réanimation avancées appropriées. Ils utilisent des techniques de communication adaptées afin d'informer l'équipe interdisciplinaire. Ils travaillent en étroite collaboration avec les experts des différentes professions. Ils utilisent les appareils et médicaments de manière adéquate.
- C. Si besoin, proposent régulièrement des formations en Basic Life Support et de réanimation avancées pour tous les professionnels de la santé.
- D. Appliquent les nouvelles directives internationales et gèrent de façon responsable et régulière leur propre formation continue et certifiée en Advanced Life Support.

6. Équipement

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Choisisent, préparent, utilisent et nettoient adéquatement les appareils et le matériel pour les situations de routine ainsi que les situations critiques.

7. Fin de l'anesthésie

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Évaluent et analysent l'état des patients avant leur transfert. Évaluent la possibilité du transfert en estimant la situation globale du patient et prennent les mesures appropriées pendant la phase postopératoire immédiate.
- B. Transmettent toutes les informations essentielles de manière compréhensible et complète de la phase périopératoire au personnel du service de soins suivant.

8. Soins postopératoires et gestion de la douleur

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Constituent des personnes ressources pour la gestion de la douleur et pour des soins postopératoires adaptés.
- B. Démontrent, dans le cadre de l'évaluation et le traitement de la douleur, des connaissances approfondies en pharmacologie, pharmacocinétique et pharmacodynamique.
- C. Évaluent et traitent les complications postopératoires courantes, tels que dysfonctionnements respiratoires, hémodynamiques et neurologiques, ainsi que les nausées et vomissements postopératoires.
- D. Développent ou participent à la conception et à la réactualisation des procédures standards de travail (ou Standard Operating Procedures ou SOPs) destinés aux personnes impliquées dans les soins périopératoires.

9. Prévention des infections

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Appliquent dans les règles de l'art des procédures tels que l'hygiène des mains, le nettoyage et la stérilisation des appareils de travail.
- B. Maintiennent leurs connaissances à jour et appliquent les standards de prévention des infections nationaux et / ou internes à l'hôpital, afin de protéger les patients et les autres soignants des maladies infectieuses.
- C. Remanient ou prennent part à l'ajustement et à la réécriture des standards de prévention des infections pour toutes les techniques d'anesthésie. Ils appliquent les standards nationaux pour le stockage, la manipulation, la prescription et l'utilisation des médicaments.

10. Documentation

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Établissent des protocoles actualisés, complets et précis, intégrant toutes les informations importantes du patient et les mesures prises durant l'anesthésie.
- B. A travers une documentation précise, contribuent à une prise en charge des patients complète et livrent des informations pour des réexamens rétrospectifs et des études de recherche. Ils établissent des documents médico-légaux.

Rôle CanMEDS «Communicateur»

Compétences avancées «Communicateur»

1. Communication et conscience de la situation

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Communiquent avec calme et efficacité, en instaurant un climat de confiance, afin d'apporter au patient et à ses proches un soutien émotionnel et afin de créer une atmosphère de partenariat avec le patient.
- B. S'engagent à une communication effective, interpersonnelle et collégiale, en choisissant un langage adapté à l'environnement de travail interdisciplinaire.
- C. Sont conscients des possibles tensions interdisciplinaires résultants des fonctions spécifiques et se recoupant. Ils usent des stratégies de gestion de conflits, si nécessaire.
- D. Démontrent, au besoin, des compétences dans les interventions de crise et s'assurent la compréhension, le respect, l'empathie et la confiance des patients grâce à la préservation de la confidentialité et la discrétion.

Rôle CanMEDS «Collaborateur»

Compétences avancées «Collaborateur»

1. Collaboration et travail en équipe

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Coopèrent à la recherche de solutions innovantes aux problèmes cliniques et organisationnels. En collaborant avec les équipes pluridisciplinaires, ils permettent le développement et l'évolution des standards de soins aux patients en matière de recherche et pédagogie.
- B. Mettent en place de nouvelles technologies, afin de promouvoir la qualité et la sécurité des soins administrés aux patients.
- C. Établissent des relations efficaces et collégiales avec les soignants afin de refléter la confiance que l'expert EPD ES anesthésiste accorde au système de soin.
- D. Encouragent des relations collégiales entre les experts en soins d'anesthésie, les médecins anesthésistes, les médecins des autres disciplines, le personnel soignant et les hôpitaux présentant un intérêt commun pour les soins d'anesthésie.
- E. Respectent les rôles et les compétences de chaque membre de l'équipe et font preuve de collégialité afin d'atteindre le meilleur résultat possible pour les patients.
- F. Assure des retours et discutent des forces et des faiblesses de l'équipe de manière constructive. Écotent les autres et garantissent une information cohérente aux patients ainsi qu'à leurs collègues.
- G. S'investissent dans la résolution effective des problèmes qui touchent l'équipe.

Rôle CanMEDS «Manager»

Compétences avancées «Manager»

1. Gestion des tâches

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Afin de mieux anticiper l'avenir et les futurs défis, ils accordent des délais adaptés, allouent des ressources suffisantes en personnel et prévoient le matériel et les équipements
- B. Utilisent les ressources disponibles de manière efficace et effective en concevant ou en aidant à concevoir des stratégies basées sur les preuves, afin de satisfaire les multiples besoins des patients.
- C. Tiennent compte des aspects financiers et budgétaires lors de prises de décisions concernant les pratiques et les modifications de système (matériel ou procédure)
- D. En se conformant aux impératifs écologiques, ils organisent et planifient la manipulation des déchets tels que gaz, médicaments, aiguilles ou objets tranchants et matériaux infectieux.
- E. Évaluent et utilisent de manière efficiente des produits, des services et des technologies afin d'assurer une prise en charge des patients de qualité supérieure.

2. Gestion de la qualité

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Réalisent et / ou participent à des évaluations (et / ou des travaux de recherche) de la satisfaction des patients, des coûts, des résultats cliniques, ainsi que de la satisfaction et de la fidélisation des experts (es) en soins d'anesthésie. Ils utilisent pour cela des méthodes d'assurance qualité et de perfectionnement.
- B. Favorisent une approche interdisciplinaire pour l'amélioration de la qualité, la pratique basée sur les preuves, la recherche et l'utilisation des résultats des recherches dans la pratique.

Rôle CanMEDS «Promoteur de la santé»

Compétences avancées «Promoteur de la santé»

1. Informations aux patients

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Examinent et évaluent les divers facteurs influençant l'état de santé du patient. Leur analyse critique leur permet de faire le lien entre l'état de santé du patient et les risques anesthésiques encourus afin de promouvoir une bonne hygiène de vie ou des changements d'habitudes de vie.

2. Éducation des patients

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Participent à l'éducation des patients, du personnel de santé et de la population en général, durant les phases périopératoires.
- B. Désignent ou choisissent les informations santé ou l'éducation des patients en fonction du niveau de développement, de l'état de santé, des compétences en lecture, des besoins éducatifs, de l'envie d'apprendre, des habitudes d'apprentissage individuelles ainsi que des valeurs culturelles et des convictions religieuses.
- C. Soutiennent les patients et leurs proches dans la prise de décision concernant la technique d'anesthésie et favorisent la compréhension des risques, des avantages et des résultats de la procédure d'anesthésie prévue.

3. Défense des patients

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Soutiennent et préservent le droit à la protection de la sphère privée, en protégeant les renseignements de nature confidentielles des personnes qui n'ont pas l'utilité de cette information pour les soins aux patients. Soutiennent les droits des patients à la liberté d'expression, de décision et d'action.

Rôle CanMEDS «Élève et enseignant»

Compétences avancées «Élève et enseignant»

1. Développement Professionnel Continu (DPC)

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. S'engagent à suivre une formation continue dans la pratique de leur profession (DPC).
- B. Acceptent les responsabilités et répondent de leurs actes au niveau pratique et s'engagent à continuer de se former tout au long de leur vie professionnelle.
- C. Procèdent à des auto-évaluations formelles et recherchent des retours concernant leur pratique professionnelle auprès de leurs collègues, d'autres professionnels de la santé et des patients. Ils développent et implémentent des stratégies de formation permanente.
- D. Sont conscients des besoins individuels spécifiques en matière de recherche clinique en assumant un perfectionnement personnel continu (DPC).
- E. Connaissent et appliquent les dispositions légales professionnelles nationales et acceptent respectivement les responsabilités et la responsabilisation des soignants en anesthésie et d'autres professionnels.

2. Recherche

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Utilisent, dans leur pratique clinique, aussi bien les techniques et les connaissances basées sur des preuves, que les lignes directrices et les standards nationaux et internationaux.
- B. Planifient ou aident à la planification et à la réalisation d'études, de récoltes de données et d'analyses de même qu'à la diffusion et à la discussion des résultats. Ils utilisent des instruments de mesure fiables dont l'application en clinique a été validée scientifiquement.
- C. Implémentent les résultats de la recherche dans la pratique et soutiennent les soignants et l'institution dans l'évaluation, l'analyse et l'application des données probantes dans la pratique, dans le développement de nouveautés, dans la lecture critique des études et dans l'analyse de recommandations EBP.
- D. Protègent les droits des personnes et des animaux dans le cadre de la législation. Mènent des projets conformément aux normes de recherche et aux valeurs éthiques nationales et internationales.

3. Formation

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Encouragent et enseignent en se basant sur des standards de formation et de pratiques nationaux et internationaux.
- B. Contribuent aux expériences d'apprentissage de tous les professionnels et des étudiants au sein de leur zone d'influence personnelle et échangent avec les professionnels au niveau local, national, administratif et légal afin de continuer à développer la pratique professionnelle.

- C. Aident les professionnels de la santé à identifier leurs besoins pédagogiques liés à l'anesthésie et aux soins aigus.
- D. Donnent aux pairs, aux collègues, aux étudiants et aux collaborateurs des retours constructifs sur leur pratique, dans le but d'identifier les bonnes pratiques et d'améliorer le développement professionnel.

Rôle CanMEDS «Professionnel»

Compétences avancées «Professionnel»

1. Professionnalisme

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Assurent des soins sécuritaires et centrés sur le patient en se basant sur des pratiques prouvées. Acceptent les responsabilités incombantes à l'exercice de leur métier en maintenant un haut niveau de connaissances, de discernement, d'habileté technique et de valeurs professionnelles pré-existantes basées sur des soins centrés aux patients.
- B. Prennent des responsabilités et délèguent correctement les responsabilités aux autres membres de l'équipe respectivement aux collègues d'autres professions de la santé.
- C. S'inscrivent dans une démarche d'auto-évaluation.
- D. Identifient des possibilités d'activités de recherche et/ou de développement professionnel continu / Continuous Professional Development(DPC / CPD).

2. Développement des soins d'anesthésie

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Montrent des qualités de leadership dans la diffusion de résultats tirés de la pratique des soins d'anesthésie sous la forme de présentations, de publications et de travaux au sein d'organisations locales, nationales ou internationales d'experts (es) en soins d'anesthésie. Favorisent et soutiennent la prise de conscience des problèmes de perception publique ou de politique professionnelle, qui affectent l'exercice des soins d'anesthésie. Servent d'exemple pour les soins d'anesthésie. Soutiennent les collaborateurs à atteindre leurs objectifs professionnels.
- B. Font appel aux contrôles de qualité, de satisfaction et de coûts pour le réajustement constant du traitement des patients, de la pratique des soins d'anesthésie et du système. Assument la responsabilité de leurs actes. Reconnassent et tiennent compte des événements critiques et sont responsables de leur traçabilité.

3. Responsabilité

Les experts en soins d'anesthésie:

- A. Maintiennent leur accréditation/droit de pratique d'experts (es) en soins d'anesthésie selon les exigences du droit national.
- B. Respectent et préservent la confidentialité des informations transmises par les patients durant leur pratique professionnelle, démontrent un respect total, défendent les droits de base du patient en se sentant concernés par la relation et le respect de la dignité humaine.
- C. Sont conscients des différences individuelles, ethniques, culturelles et religieuses et prodiguent des soins qui assurent aux patients les meilleurs résultats possibles.